

Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires

144 Boulevard de la Villette 75019 Paris

Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14 - Adresse internet : contact@solidaires.org

Communiqué de presse

Paris, le 29 septembre 2009

Les retraités mobilisés manifesteront le 16 octobre.

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) appelle les retraitées et les retraités à participer aux manifestations unitaires du vendredi 16 octobre 2009 avec la CFDT, la CGC, la CGT, la FGR et l'UNSA.

L'UNIRS, comme son Union syndicale Solidaires, constate que la politique gouvernementale et les comportements des dirigeants des plus grandes entreprises continuent de participer à l'aggravation des inégalités. La précarité financière s'étend à des familles de plus en plus nombreuses, en liaison avec la précarité de l'emploi, avec le chômage accru des jeunes, des femmes, des personnes qui ont dépassé la cinquantaine. Pendant le même temps, une minorité continue de s'accaparer une grande partie des richesses produites par tous et toutes. L'urgence est bien à un autre partage des richesses.

Les retraités, comme les salariés et les précaires, n'ont pas à subir les conséquences d'une crise financière et bancaire à laquelle ils sont totalement étrangers. Ce sont pourtant toujours les orientations du gouvernement, par ses choix budgétaires et fiscaux, par les coupes claires de certains crédits publics, par la casse de services publics de solidarité et de proximité, par les augmentations de certaines cotisations et des impôts locaux pendant que les cadeaux fiscaux et les exonérations de « charges » sociales continuent d'être attribués à des entreprises sans contreparties ni contrôle.

L'UNIRS exige le rattrapage du pouvoir d'achat des retraités, suite aux pertes enregistrées depuis plusieurs années. Il est par ailleurs indispensable de revaloriser plus fortement les revenus des retraités les plus modestes pour que chacune et chacun puisse vivre décemment.

L'UNIRS demande que d'autres choix soient retenus quant aux conditions d'hébergement des personnes âgées, particulièrement dans les maisons de retraite publiques et à but non lucratif. Ce secteur doit être protégé de la libéralisation et de l'augmentation des tarifs.

L'UNIRS continue de dénoncer la politique du gouvernement à l'égard de l'hôpital public, de la médecine de ville libérale et de celle du médicament. Les personnes âgées, de fait plus souvent malades que la moyenne de leurs concitoyens, subissent ainsi la double peine : en plus des souffrances liées à la maladie, elles sont de plus en plus souvent percutées par le prix de certains services médicaux et de certains soins de santé, devant même parfois y renoncer.

L'UNIRS demande la mise en place d'une politique de prise en charge des personnes en perte d'autonomie à la hauteur des besoins des personnes atteintes et de leurs familles.

